

Province de Québec  
Municipalité de la Paroisse de La Doré  
Lundi, 4 mars 2019

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 4 mars 2019, à 20h30, à la salle multifonctionnelle de l'église, formant quorum sous la présidence de M. Yanick Baillargeon, maire.

Sont présents :

M Yanick Baillargeon, maire  
M<sup>mes</sup> Hélène Gagnon, conseillère  
          Katia Duchesne, conseillère  
MM Yoland Bau, conseiller  
          Serge Allard, conseiller  
          Michel Simard, conseiller  
M<sup>me</sup> Stéphanie Gagnon, Directrice générale

Est absent :

M Pierre-Paul Lalancette, conseiller

## OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Yanick Baillargeon, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

## ORDRE DU JOUR

---

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 FÉVRIER 2019
4. RAPPORTS
  - 4.1 Rapport du maire
  - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
  - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Conseil en bref
5. FINANCE
  - 5.1 Acceptation des comptes
  - 5.2 Adoption règlement 2019-001 intitulé « Règlement décrétant des travaux de réfection de la route Saint-Joseph Nord et autorisant un emprunt et des dépenses de 1 065 164\$ admissibles à une subvention »
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
  - 8.1 Enduro des Pionniers : Demande d'aide financière
  - 8.2 Les Loups au Volant : Arbre de départ
9. SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 9.1 Dépôt du rapport annuel du Service incendie Saint-Félicien – Saint-Prime – La Doré

## 10. VOIRIE

10.1 Les Loups au Volant : Autorisation d'utilisation de la voie publique

## 11. SERVICES PUBLICS

11.1 Borne de recharge véhicule électrique : Autorisation d'implantation

## 12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

## 13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

## 14. LOISIRS ET CULTURE

## 15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## 16. AFFAIRES NOUVELLES

16.1 Motions de félicitations :

16.1.1 Asselin Racing

16.1.2 Keven Asselin

16.1.3 Tomy Néron

16.1.4 Festival pré novice de La Doré

## 17. PÉRIODE DE QUESTIONS

## 18. LEVÉE DE LA SÉANCE

### POINT 2.0

RÉSOLUTION 2019-03-033

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

---

Il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

### POINT 3.0

RÉSOLUTION 2019-03-034

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 FÉVRIER 2019

---

Il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 4 février 2019 tel que présenté.

### POINT 4.1

RAPPORT DU MAIRE

---

Le 4 février, j'ai présidé la séance régulière de conseil municipal. Le 7 février, j'ai participé à une rencontre pour la piste cyclable La Doré/Saint-Félicien. Le 8 février, j'ai participé à une rencontre préparatoire à la rencontre avec la ministre Laforest. Le 11 février, j'ai participé à la rencontre avec la ministre Laforest et, en après-midi, j'ai rencontré le député du Lac Saint-Jean à la Chambre des Communes, monsieur Richard Hébert. Le 12 février, j'ai participé à une rencontre de la MRC Domaine-du-Roy. Le 18 février, j'ai participé à un souper avec les élus pour un comité de gestion. Le 19 février, j'ai participé à une rencontre de la Corporation du Moulin des Pionniers inc. Le 20 février, j'ai participé à une rencontre avec Les Loups au Volant. Le 21 février, j'ai participé au Forum des communautés forestières. Le 23 février, j'ai participé au Festival pré novice. Le 25 février, j'ai participé à une autre rencontre en lien avec la piste cyclable La Doré/Saint-Félicien. Le 26 février, j'ai participé à une rencontre de la MRC Domaine-du-Roy. Le 27 février, j'ai participé à une rencontre du comité de la sécurité publique. Le 28 février, j'ai participé à une rencontre du comité inter municipal en incendie. Le 1<sup>e</sup> mars, j'ai participé à une

rencontre du comité pour les télécommunications. Le 2 mars, j'ai participé au snocross dans le cadre des activités du Festival d'hiver de Roberval.

#### POINT 4.2

##### RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

---

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois de février selon leurs différents domaines d'intervention.

Yoland Bau a participé à une rencontre de la Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux Saumons, à un comité de gestion, à une rencontre du comité inter municipal en incendie et au comité pour le Mois de l'arbre et des forêts.

Katia Duchesne a participé au comité de gestion, au Festival pré novice et au comité d'embellissement.

Serge Allard a participé à une rencontre du Centre des Loisirs, à accompagner les snowmobiles à la montagne à Ouellet et a participé au Festival Pré novice. Il informe la population qu'il y aura une soirée country le 11 mai prochain au Centre des Loisirs.

Michel Simard a participé au comité de gestion, à une rencontre de la Corporation du Moulin des Pionniers inc., de la Résidence Dorée et au comité MADA.

Hélène Gagnon a participé à la séance régulière et au comité de gestion, à une rencontre de l'Office municipal d'habitation de La Doré et de la Résidence Dorée.

#### POINT 4.3

##### MRC DOMAINE-DU-ROY : CONSEIL EN BREF

---

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans plusieurs compétences. Le Conseil en bref a été déposé aux membres du conseil et est disponible sur le site internet de la Municipalité afin de prendre connaissance des décisions et dossiers discutés à la MRC Domaine-du-Roy.

#### POINT 5.1

##### RÉSOLUTION 2019-03-035

##### ACCEPTATION DES COMPTES

---

Il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois de février 2019 de la Municipalité au montant de 179 079.61\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement.

#### POINT 5.2

##### RÉSOLUTION 2019-03-036

##### ADOPTION RÈGLEMENT 2019-001 INTITULÉ «Règlement décrétant l'exécution de travaux de réfection de la route Saint-Joseph Nord et autorisant un emprunt et des dépenses de 1 065 164\$ admissibles à une subvention »

---

Il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte le règlement 2019-001 intitulé «Règlement décrétant l'exécution de travaux de réfection de la route Saint-Joseph Nord et autorisant un emprunt et des dépenses de 1 065 164\$ admissibles à une subvention » tel que présenté.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA DORÉ

## RÈGLEMENT 2019-001

### RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA ROUTE SAINT-JOSEPH NORD ET AUTORISANT UN EMPRUNT ET DES DÉPENSES DE 1 065 164\$ ADMISSIBLES A UNE SUBVENTION

---

CONSIDÉRANT QU'il est devenu nécessaire de procéder à des travaux de réfection de la Route Saint-Joseph Nord;

CONSIDÉRANT QUE le coût des travaux est estimé à 1 065 164\$;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont admissibles à une subvention dans le programme Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec évalue sa contribution variable à 90% des dépenses admissibles soit 958 648\$ selon les coûts estimés;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance spéciale du conseil tenue le 4 février 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par, Yoland Bau appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte le règlement 2019-001 tel que décrit ci-dessous :

#### ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

#### ARTICLE 2

Le conseil municipal décrète, par le présent règlement, des travaux de réfection de l'infrastructure routière de la route Saint-Joseph Nord, selon l'estimation des coûts présentée dans le tableau suivant :

<b>Réfection de la route Saint-Joseph Nord</b>		
<b>Estimation des coûts</b>		
<b>Article</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
	Infrastructures de voirie	
	<b>Coûts directs:</b>	
	Coût total de construction	704 558 \$
	Provision pour imprévus (20 %)	140 912 \$
	Taxes nettes (4.9875 %)	42 168 \$
	<b>Total - Coûts directs</b>	<b>887 637 \$</b>
	<b>Frais incidents:</b>	
	Frais incidents de base (20%)	177 527 \$
	<b>Total - Frais incidents</b>	<b>177 527 \$</b>
	<b>Grand total</b>	<b>1 065 164 \$</b>

Le tout suivant le résumé des coûts estimés et inclus dans le rapport de conception préparé par Stantec et daté du 1<sup>e</sup> février 2019 tel qu'inclus à l'annexe 1.

#### ARTICLE 3

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement et plus particulièrement la subvention versée en vertu du programme « Réhabilitation du réseau routier local 2018-2021 Volet – Redressement des infrastructures routières locales ».

#### **ARTICLE 4**

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil municipal est, par les présentes, autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 1 065 164\$ sur une période de vingt (20) ans.

#### **ARTICLE 5**

S'il advient que l'une ou l'autre des appropriations dans le présent règlement soit plus élevée que la dépense qui est effectuée en rapport avec cette appropriation, le conseil est autorisé à utiliser cet excédent pour payer toutes autres dépenses décrétées par le présent règlement et dont l'estimation s'avère insuffisante.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.

#### **ARTICLE 6**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Municipalité, une taxe spéciale d'après les catégories et la valeur telles qu'elles apparaissent au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, selon les mêmes proportions que celles des taux particuliers adoptés pour la taxe foncière générale.

#### **ARTICLE 7**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adopté le 4 mars 2019

Publié le 5 mars 2019

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA  
Directrice générale

Yanick Baillargeon,  
Maire

#### **POINT 6.0**

##### **RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE DE FÉVRIER 2019**

-----

Le résumé de la correspondance du mois de février est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie des dites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

#### **POINT 7.0**

##### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Aucune question.

#### **POINT 8.1**

RÉSOLUTION 2019-03-037

ENDURO DES PIONNIERS : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

---

CONSIDÉRANT QUE, depuis plusieurs années, La Doré accueille une compétition d'enduro à moto;

CONSIDÉRANT QUE Enduro des Pionniers a présenté une demande d'aide financière;

CONSIDÉRANT QUE l'évènement est prévu pour les 27 et 28 juillet prochain et ne coïncide pas avec un autre évènement majeur à La Doré;

CONSIDÉRANT QUE cet évènement amène une visibilité et un achalandage pour notre Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise une aide financière de 750\$ à Enduro des Pionniers.

POINT 8.2

RÉSOLUTION 2019-03-038

LES LOUPS AU VOLANT : ARBRE DE DÉPART

---

CONSIDÉRANT QUE l'arbre de départ du Festival des Camionneurs est hors d'usage;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire que cet équipement fonctionne parfaitement pour la tenue des tirs de camions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde une aide financière aux Loups au Volant de 5 000\$, pour l'achat d'un arbre de départ.

POINT 9.1

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DU SERVICE INCENDIE SAINT-FÉLICIEN – SAINT-PRIME – LA DORÉ

---

Le maire dépose le rapport annuel du Service incendie Saint-Félicien – Saint-Prime – La Doré.

POINT 10.1

RÉSOLUTION 2018-03-039

LES LOUPS AU VOLANT : AUTORISATION D'UTILISATION

---

CONSIDÉRANT la tenue du Festival des Camionneurs et leur besoin d'utiliser la voie publique pour la tenue de leur parade annuelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise Les Loups au Volant à utiliser la voie publique pour la tenue de la parade annuelle du Festival des Camionneurs prévue pour le 29 juin 2019.

POINT 11.1

RÉSOLUTION 2019-03-040

BORNE DE RECHARGE VÉHICULE ÉLECTRIQUE : AUTORISATION D'IMPLANTATION

---

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré fait partie de la Fédération des villages-relais et a été ciblée pour recevoir une borne de recharge rapide;

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec investi dans le projet;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports investit un montant correspondant à 50% des coûts reliés à l'implantation de la borne de recharge rapide (BRCC) jusqu'à concurrence de 34 500\$;

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec investit le montant restant du coût relié à l'achat de la BRCC et à son installation;

CONSIDÉRANT QUE l'investissement de la Municipalité sera d'environ 8 000\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- participe à l'installation d'une borne de recharge rapide pour un investissement d'environ 8 000\$;
- accepter d'être responsable de l'entretien du site toutes saisons;
- autorise la directrice générale à signer tous les documents relatifs au projet.

POINT 16.1.1

RÉSOLUTION 2019-03-041

MOTION DE FÉLICITATIONS : ASSELIN RACING

Une motion de félicitations est présentée par Yanick Baillargeon à l'équipe de course Asselin Racing pour leurs belles performances lors de la présentation du snocross dans le cadre du Festival d'hiver de Roberval. Félicitations à Dave Asselin, Donavan Asselin, Jordan Asselin et Xavier Asselin.

POINT 16.1.2

RÉSOLUTION 2019-03-042

MOTION DE FÉLICITATIONS : KEVEN ASSELIN

Une motion de félicitations est présentée par Yanick Baillargeon à Keven Asselin pour sa belle performance lors de la présentation du cross country dans le cadre du Festival Folifrettes de Chibougamau.

POINT 16.1.3

RÉSOLUTION 2019-03-043

MOTION DE FÉLICITATIONS À TOMY NÉRON

Une motion de félicitations est présentée par Yanick Baillargeon à Tomy Néron et à toute l'équipe représentant le Saguenay-Lac-St-Jean aux Jeux du Québec pour leur belle performance au hockey.

POINT 16.1.4

RÉSOLUTION 2019-03-044

MOTION DE FÉLICITATIONS FESTIVAL PRÉ NOVICE DE LA DORÉ

Une motion de félicitations est présentée par Yanick Baillargeon au comité organisateur de la première édition du Festival Pré novice de La Doré pour le gros succès remporté lors des différentes activités entourant la présentation du Festival pré novice de La Doré.

POINT 17.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 18.0

RÉSOLUTION 2019-03-045

LEVÉE DE LA SÉANCE

Questions

---

À 20h55, il est proposé par Yoland Bau de lever la présente séance.

Yanick Baillargeon,  
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA  
Directrice générale